

Procès-verbal et Compte-rendu du Comité Syndical du 8 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 8 novembre, le Comité du Syndicat Mixte Loire et Goulaine (SMLG) dûment convoqué en séance ordinaire s'est réuni le Comité syndical Loire et Goulaine à 18h30.

PRESENTS :

Communauté de Communes Sèvre et Loire	Mr BULTEAU, Mr COIGNET, Mr MARCHAIS, Mr DE CHARETTE, Mr CHARPENTIER Joël, Mme LAURENT, Mr COUILLAUD, Mme PETITEAU
Nantes Métropole	Mr COUTURIER, Mme METRO
Haute-Goulaine	Mme CHAPEAU, Mr CHARPENTIER
Clisson Sèvre Maine Agglo	Mr RENAUD

EXCUSES :

Mr ZAOUÏ, Mr ROUSSEAU, Mme LAURENT, Mr DE CHARRETTE, Mme ROBIN, Mme LEPRON, Mr LOYER

Etaient également présents :

- Mme LE ROY, Mr THIERY-COLLET, Mr TEILLET, Mr BRICARD, Mme MERLET, Mr MOYER

Est nommé secrétaire Mr MARCHAIS

AFFAIRES GENERALES

1. Approbation du PV du 27/09/18

Le Président demande à l'assemblée si celle-ci a des remarques concernant le PV du 27 septembre 2018.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical:

- **Approuve le PV à l'unanimité**

2. Modification des statuts

Le Président indique que dans le cadre de la suppression de la redevance, une modification des statuts doit être réalisée.

Le projet de nouveaux statuts est disponible en annexe 2.

Le Président fait lecture de l'article 16 qui est modifié et qui porte sur les modalités de financement du Syndicat dans le cadre de la suppression de la redevance riverain.

Il propose au Comité syndical de valider ces statuts.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical:

- **Approuve les nouveaux statuts du Syndicat Mixte Loire et Goulaine à l'unanimité**

Le calendrier d'adoption des nouveaux statuts est présenté ci-dessous:

Etape 1: Validation en Comité syndical

Etape 2: Envoi d'une lettre de saisine à l'ensemble des membres du Syndicat

Etape 3: Délibérations des membres et désignation des nouveaux représentants si besoin

Etape 4: Prise de l'arrêté Préfectoral

Il est important que les EPCI et communes membres communiquent au Syndicat leurs délibérations dès qu'elles sont prises afin que la procédure de la prise de l'arrêté préfectoral puisse être lancée avec la Préfecture.

Le calendrier relatif au vote du budget est le suivant:

DOB: 1ère quinzaine de mars

BP: 1ère quinzaine d'avril

GEMAPI

3. Présentation des travaux 2018 sur les ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations (Laurence Le Roy)

Sur l'ouvrage hydraulique "ancien vannage", l'état du perré nécessitait une démolition pour reconstruction afin d'éviter les affouillements qui risquaient à terme de déstabiliser cet ouvrage.

Localisation de l'ouvrage:

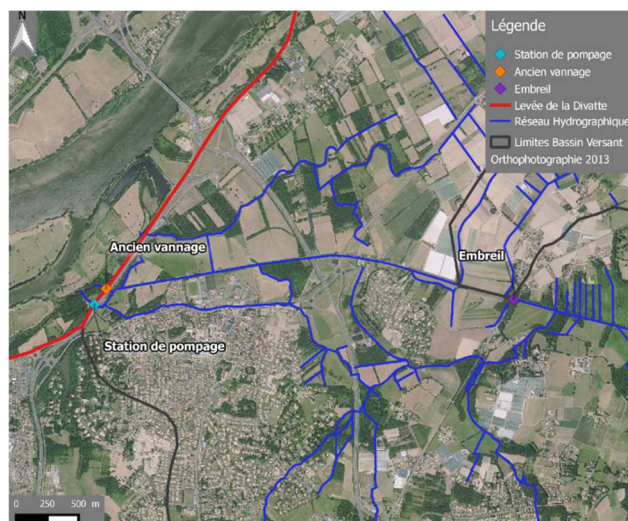
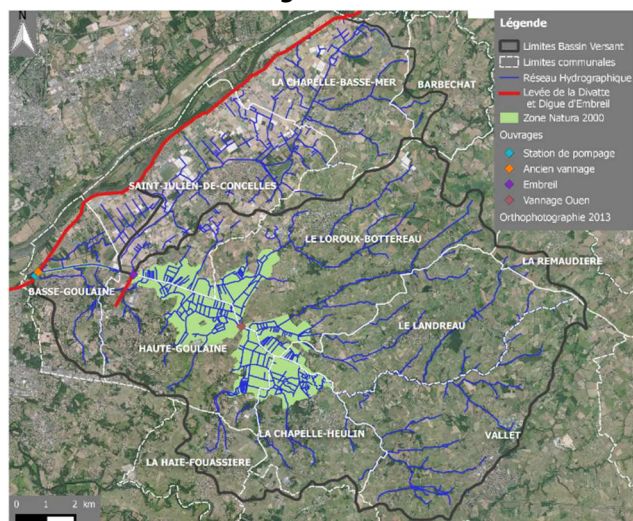
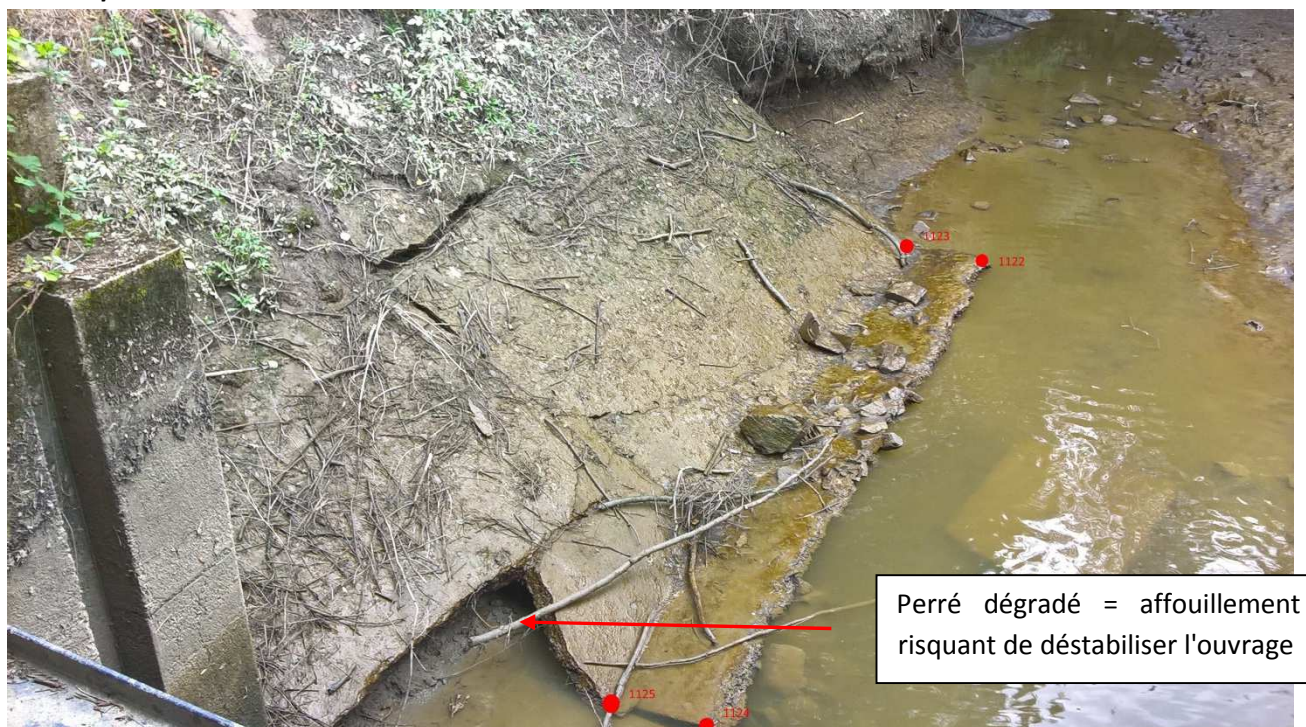


Photo de l'ouvrage hydraulique:



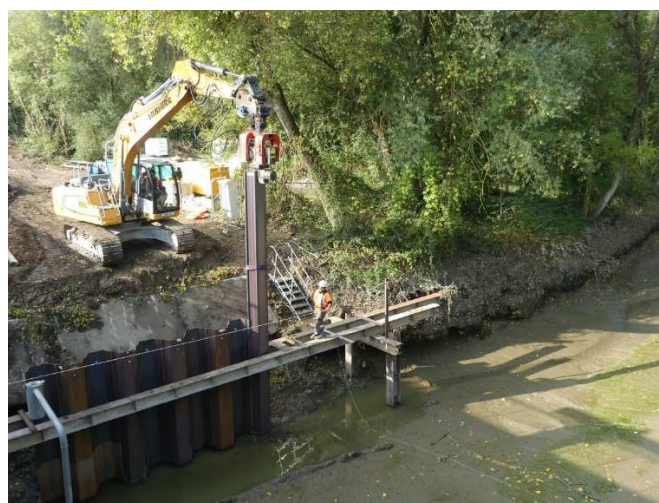
Etat du perré avant travaux:



Travaux 2018: Démolition du perré:



Travaux 2018: Installation des palplanches:



Travaux 2018: Reconstruction du perré



- La fin des travaux est prévue le 12 novembre 2018.

Mme LE ROY indique qu'un diagnostic complémentaire doit être réalisé sur la station de pompage pour étudier les pathologies du béton. En fonction des résultats (étude d'1 an nécessitant une observation des échantillons en laboratoire), il sera décidé si des travaux d'étanchéité du béton sont nécessaires ou pas.

4. **Contrat territorial: Présentation des travaux en cours (Jonathan Thiery-Collet)**

Le Président passe la parole à Mr Thiery-Collet qui présente les travaux:



Phase travaux



CS du 27 septembre 2018

Avant travaux



Cours d'eau : Breil (Loroux-Botttereau - en amont des étangs)

Opération : Déplacement de cours d'eau

Phase travaux



Après travaux



CS du 27 septembre 2018

Cours d'eau : Boisardière (Divatte/Loire, Coulée verte)

Opération : Recharge en granulat et remplacement de buse par un pont cadre

Avant travaux



Phase travaux



CS du 27 septembre 2018

Avant travaux



Vue aérienne par drone



Le président indique qu'une présentation va être faite des travaux dans les EPCI et communes afin de sensibiliser les élus et services techniques sur la nécessité de saisir le SMLG avant toute intervention sur l'eau et les milieux aquatiques. Il faut que tout le monde ait le réflexe de s'appuyer sur les personnes compétentes au sein du Syndicat.

Mme Chapeau trouve que les présentations faites sont très bien, c'est concret.

Mr Marchais indique que les sommes dépensées interpellent les riverains pour le ruisseau du Beauchêne, le fait de montrer cela les justifient pleinement.

Mr Couturier demande où en est le volet pollutions diffuses.

Mme Le Roy précise que c'est plus difficile de mobiliser les exploitants agricoles sur ce volet. Ce sont des entreprises économiques pour lesquelles le changement demande du temps. Par ailleurs, c'est le premier contrat territorial sur le territoire qui démarre depuis 2016, il faut le temps de se faire connaître. Comme tous les CT, tout se fait sur la base du volontariat. Elle précise que la situation sur le territoire du SMLG par rapport au volet pollutions diffuses est nouveau sur de nombreux territoire du SAGE et dans le SAGE lui-même aussi d'ailleurs. Enfin, elle indique que le changement doit être aussi accompagné par les services de l'Etat et la réglementation car le Syndicat a un effet de levier qui restera de toutes manières limité.

Mr Jean-Louis Charpentier indique qu'il y a 3 agricultures sur le bassin versant qui n'ont pas la même manière de fonctionner.

Mr Marchais indique qu'on arrive de loin.

Le Président indique que tout le monde évolue. Un travail sur les haies se met également en place sur la partie anti-érosive et sur les auxiliaires de culture. Un rapprochement avec le saumurois a été fait pour se baser sur l'expérience menée là-bas.

Mr Thiery précise que sur l'implantation de haies, il y a 2.5 Kms de prévus sur l'hiver 2018-2019 (un dossier est déposé en préfecture pour 55 kms). Il précise aussi que des zones tampons sont projetées pour éviter les rejets directs en rivière. Dans le cadre du contrat de filière maraîchage, des bacs de rétention ont d'ores et déjà été installés.

Mr Jean-Louis Charpentier indique que le retrait de certaines molécules phytos entraîne une augmentation des traitements: là où on passait avant 1 fois toutes les 3 semaines, les passages se font maintenant toutes les semaines.

DECOUVERTE-VALORISATION DU MARAIS GOULIANE ET DE SON BASSIN VERSANT

5. Bilan saison 2017 (Benoît Teillet)

Le Président passe la parole à Benoît Teillet qui présente le bilan détaillé animation/découverte de l'année 2017.

Pour la partie animation solaire la fréquentation totalise 2294 personnes animées soit équivalente à l'année 2016.

Concernant les accueils de centres de loisirs, la fréquentation totalise 269 personnes.

Pour les groupes animés liés au grand public, ils représentent un total de 515 personnes

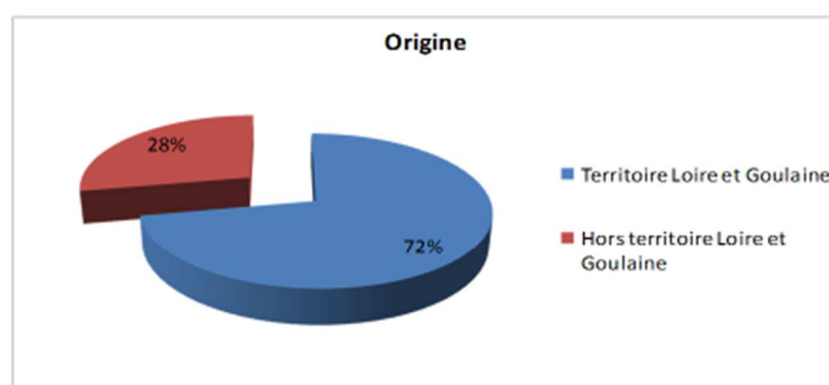
Le nombre total de personnes animées s'élève ainsi à 3078 (dont 75 % scolaires).

Concernant les visiteurs individuels à la Maison bleue, quatre expositions ont attirés 2386 visiteurs sur une période du 9 avril au 29 octobre.

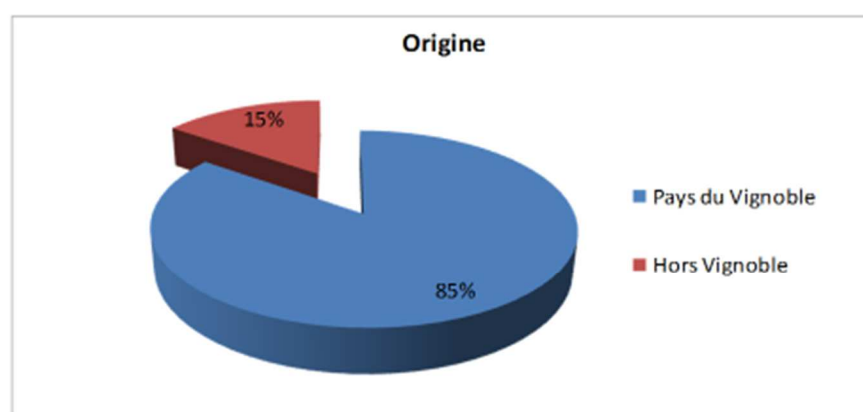
Soit un total animation/exposition de 5464 personnes pour 2017. Pour rappel le bilan détaillé est présenté en annexe du comité syndical du 29 septembre 2018.



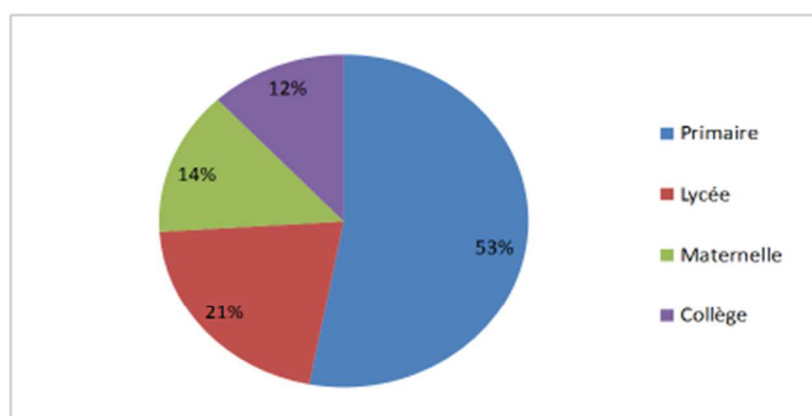
Fréquentation des animations En 2017 total de 3078 dont 83 % scolaires et Alsh



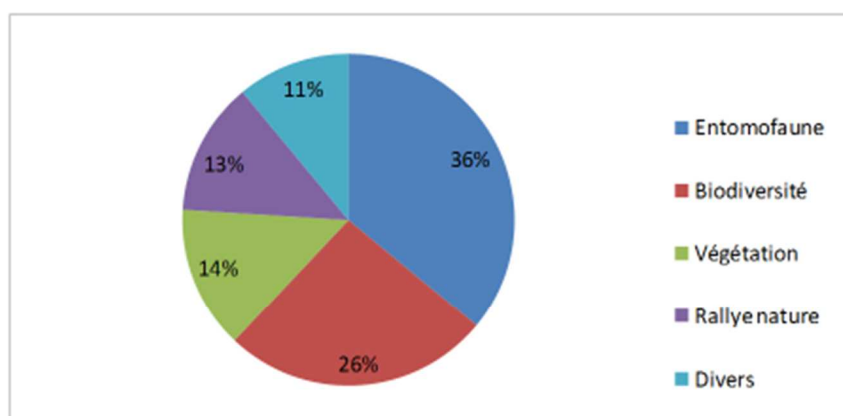
Provenance des classes



Provenance du grand public



Répartition par cycle scolaire



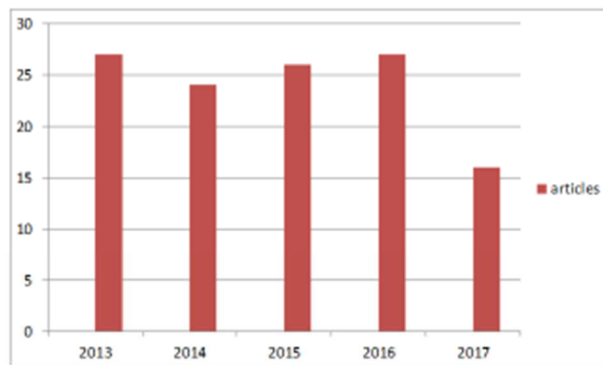
Thèmes d'animation (scolaires uniquement)

BILAN DU PROGRAMME D'EXPOSITIONS 2017 : 2386 visiteurs

PERIODES D'EXPOSITION	ARTISTES/EXPOSANTS	EXPOSITIONS PRESENTEES
Dimanche 9 avril au dimanche 28 mai <i>8 semaines 9 dimanches</i>	Expo thématique sur les rivières du PNR Marais du Cotentin	« Retrouvons des rivières en bon état » Nombre de visiteurs : 645
Dimanche 4 juin au mardi 18 juillet <i>6,5 semaines 7 dimanches</i>	Jean-Louis Bouyer, photographe	« Mante Religieuse » Nombre de visiteurs : 819
Dimanche 23 Juillet au dimanche 10 septembre <i>7 semaines 8 dimanches</i>	Dimitri Roubichou Nantes Photographe	Exposition thématique sur les marais de la Loire « Aglaé » Nombre de visiteurs : 494
Mercredi 13 septembre au dimanche 29 octobre <i>6,5 semaines 7 dimanches</i>	Association « L'atelier du marais » (Haute-Goulaine)	Peintures de 19 adhérents, « Marais aux quatre saisons » Nombre de visiteurs : 428

CS du 27 septembre 2018

11



Articles presse

Mme Chapeau indique que l'article dans Ouest-France permet d'en parler autour de soi. Un vernissage de fin de saison a permis d'échanger avec les artistes. L'année prochaine à un vernissage sera organisé au début et à la fin de la saison. Elle remercie Benoît Teillet qui est un bon animateur.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président indique qu'un point d'avancement des actions du Syndicat sera désormais régulièrement réalisé lors des comités syndicaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.